

# Comité Social d'Administration Spécial Départemental

*28 septembre 2023*

## Prise de parole de Sandrine Lair

- La Directrice académique Indique que les prochains CSA pourront se dérouler sur un format 1<sup>er</sup> & 2<sup>nd</sup> en fin d'année scolaire.
- Elle prend l'engagement que si les questions sont adressées au moins une semaine en amont d'un CSAD, les réponses seront fournies avant la date effective de celui-ci.

## Déclarations préalables des OS

- FNEC-FP-FO
- Unsa Education
- SGEN-CFDT
- SNALC
- SNUIPP- FSU

## Prise de parole de Mme Lair en réponse aux questions & déclarations préalables des OS

- Le Directeur d'Ecole n'est pas un chef d'établissement notamment au regard de prérogatives RH
- Le port de L'abaya est un non-sujet. Cette clarification sur les tenues répond à une demande de clarification des chefs d'établissements. A l'heure actuelle, il n'existe aucune situation de blocage.
- Elle affirme de nouveau sa volonté de ne pas créer de postes supplémentaires de TR. Elle indique que son choix prioritaire fut d'ouvrir des classes tout en limitant à 24 le nombre d'élèves en GS, CP et CE1. Elle indique à titre informatif que 10 postes de TR sont équivalents à 6 postes PE en classe.
- La gestion des priorités de remplacement se basent sur 2 priorités :
  - Maladie de longue durée
  - Les écoles avec un nombre réduit de classes puis en fonction des moyens.
- La gestion des remplacements est actuellement tendu et beaucoup plus précoce que les autres années. Elle a demandé aux IEN de mutualiser leurs moyens en TR pour assurer les remplacements dans tout le département.
- Elle s'engage à mettre un CPE supplémentaire au collège Paulhan de Sartrouville.
- Elle convient qu'il manque du personnel médical au niveau départemental. Néanmoins, elle indique que nous sommes bien pourvus au regard des autres départements de l'IDF.
- RH : 100 postes TZR vacants à ce jour dans le secondaire alors que les moyens sont disponibles.

- Elle s'étonne que les personnels ne choisissent pas des briques de Pacte alors que dans le même temps, il y a de nombreuses demandes de cumul d'activités.
- La souffrance au travail n'est pas uniquement liée au pilotage administratif de l'Education Nationale avec une certaine remise en question du pilotage au sein des écoles (ex. les Dir Ecole laissent la classe au dernier arrivé et donc la classe la plus difficile)

## Présentation des données chiffrées – Carte scolaire – 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés

### Les ajustements dans le 1<sup>er</sup> degré

- En préambule, les OS indiquent qu'ils voteront contre les mesures proposées. La Directrice académique propose une suspension de séances en expliquant les tenants et les aboutissants d'un vote contre de toutes les OS
- Les données du 1<sup>er</sup> degré fournies par la DSDEN
  - En juin – 4,33 ETP à redistribuer
  - Après la phase 3 – EE (6 ouvertures / 2 fermetures) et MAT (7 ouvertures / 5 fermetures)
  - Au final, le solde est de -0,42 et donc un léger bonus a été octroyé pour des décharges exceptionnelles en cas de fusion d'école.
- Les OS font la lecture d'un « vœu intersyndical » indiquant qu'ils voteront solidairement contre les mesures de cartes scolaires
- A l'issue du vote, la Directrice académique indique que le CSAD sera convoqué de nouveau le 5 octobre sur cette unique question de la carte scolaire. Le résultat sera potentiellement le même puisqu'elle spécifie qu'elle n'aura pas d'ETP supplémentaires à distribuer et ne procédera pas à d'autres ajustements.

### Les ajustements dans le 2<sup>nd</sup> degré

- Les données fournies par la DSDEN
  - 6<sup>ème</sup> (9 ouvertures et 7 fermetures) – 5<sup>ème</sup> ( 1 ouverture / 4 fermetures) – 4<sup>ème</sup> ( 2 fermetures) – 3<sup>ème</sup> ( 1 ouverture / 2 fermetures) - Vote contres des OS
  - Mme Lair indique faire un point sur les ressources disponibles :
    - 3h complémentaires qui ne sont pas obligatoires mais pouvant être utilisées en marge structurelle pour les ouvertures de classe
    - Au 27/09, 9h statutaire et 21h pour ouverture sont possibles avec des implantations à définir.
  - Seconde (fermeture 3,5), Première (3 ouvertures et 3,5 fermetures), Terminale (2 ouvertures et 0,5 fermeture), Voie Pro (6 ouvertures) - Vote contres des OS
  - Mme Lair précise que pour les CPE et AED ; il n'existe plus aucune réserve à ce jour sur ses budgets

### Les données démographiques

- Le MEN prévoyait une baisse de 833 élèves ( -380 maternelle & -453 en élémentaire)
- La démographie en réel est -1300 élèves à la rentrée 2023
- 144 925 élèves en réel à la rentrée (Constat RS 2022 : 146225 vs Prévision MEN RS2023 145407)
- Il n'y a pas de « grandes tendances » de fond.

## Questions/Réponses aux OS

- **Unsa Education**
  - Question TR : le webinaire reste à planifier. Tous les TR doivent accepter les missions même sur des postes vacants et où ils n'auront pas d'ISSR. Dans un tel cas, il sera demandé aux IEN de positionner plutôt un Contractuel.
  - Le nombre de Pacte alloués est inconnu à ce jour. Dans le 1<sup>er</sup> degré, chaque IEN choisit en fonction de ses ressources et en fonction des profils des candidats selon des critères qui leur sont propres et non objectifs. La DSDEN s'engage à donner comme consigne aux IEN de spécifier les motifs de refus dans un courrier.
  - Sur l'année scolaire passée au sein des Yvelines : 100 situations d'harcèlement sur Stop H / 141 secondaires / 67 faits établissements / 42 cyberharcèlement
  - Depuis la rentrée 2023 au niveau académique : 600 situations d'harcèlement / 21 faits établissements et 22 sur Stop H. C'est une forte progression par rapport à septembre 2022.
  - Au sein du 1<sup>er</sup> degré : 16 contractuels ont démissionné / 4 ne sont pas présentés / 4 PES ont démissionnés depuis le début d'année
  - 2509 AESH en contrat dans le 78 – 400 élèves en attente d'AESH
- **Les autres OS**
  - 81 postes vacants dans le second degré à ce jour
  - Aucune information n'est donnée sur les Fonctionnaires Stagiaires qui n'ont pas pris leur poste dans le 2<sup>nd</sup>
  - Les données d'ARIA ne permettent pas de remonter le nb de remplaçants / Andjaro est prévu mais pour le moment aucune date n'est fixée
  - Pondération des HSA en fonction d'un IPS inférieur à 90 (11124 en 6<sup>ème</sup> / 8224 en 5<sup>ème</sup> / 8238 en 4<sup>ème</sup>)
  - Le bilan des élèves placés dans un collège autre que celui de son secteur sera présentée en CDEN
  - Tous les élèves sont affectés sauf 18 doublons en STMG et 53 en voie pro
  - Les AED reçoivent effectivement une prime REP+
  - 26 Bureau des Entreprises au sein des Yvelines
- **Questions supplémentaires**
  - Organisation des voyages scolaires : un point de réglementation et un cadrage sur les budgets seront effectués par Mme Lair / Il lui apparait aussi logique que des semaines banalisées soient réalisées dans les établissements afin de rassembler tous les voyages sur une même période
  - Les formations en dehors du temps scolaire, au sein du 1<sup>er</sup> degré, restent facultatives pendant les vacances et les mercredis après-midi.